

Étape 1

Vous créez votre compte organisme sur le site **sretp-pdl.org**



Après validation de la SRETP...



...votre organisme de formation continue apparaît sur le site

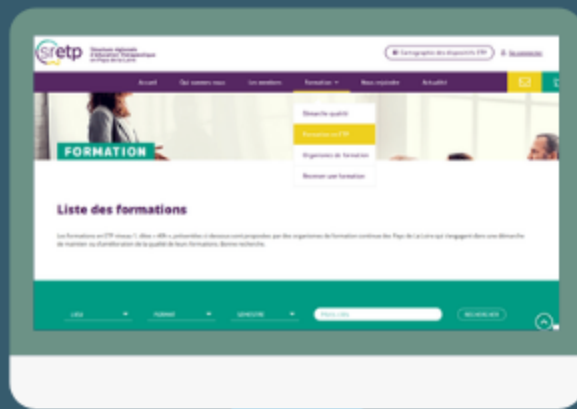


Étape 2



Après validation
de la SRETP...

Vous renseignez
votre formation
et vos intervenants



... votre offre de formation
apparaît sur le site

Chaque année

Vous êtes invité à un temps
d'échange de pratique



Vous actualisez
votre offre

